



MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Projet "PRISE"
PROJET P-CD-E00-006



AFRICA DEVELOPMENT
BANK GROUP

Projet de Renforcement des Infrastructures Socio Economiques
dans la Région du Centre de la RDC

Projet "PRISE II"

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)

N° d'Avis à Manifestations d'Intérêt : AMI N° 002/PRISE 2/UEP/CN/SC/PM/2024
Secteur : Eau et Assainissement
Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2100150042751
N° d'Identification du Projet : P-CD-E00-006

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût de **Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques dans la Région du Centre II « PRISE 2 » en sigle**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat **des Services des Délégués à Pied d'œuvres « DPO » pour le contrôle et le suivi des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques.**
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, sous la supervision des Chefs de Pool du Projet PRISE II, la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques ainsi que la fourniture des mobiliers scolaires dans les territoires des provinces du Maniema, du Sankuru, Kasai-Oriental, de Lomami et du Haut-Lomami, et d'assister le pool du Projet PRISE II basé à Mbuji Mayi dans la gestion de ces contrats de travaux notamment vérifier le respect de toutes les obligations administratives contractuelles de l'Entrepreneur, en particulier en ce qui concerne le respect de la législation et de la réglementation, les assurances, les garanties, la fourniture des cautions, la fourniture des plannings et programmes, des plans d'exécution, des PGES et du reste de la documentation, la tenue des cahiers des chantiers, les délais de dépôt des réclamations, le remise des rapports mensuels de mise en œuvre du PGES, etc .
3. L'Unité d'Exécution du Projet « UEP/PRISE II », invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (lettre de motivation, références des prestations similaires, copies diplômes légalisés, références et coordonnées des clients et toute autres informations pertinentes).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, (Édition Octobre 2015) qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> .

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 9h00' à 15h00' heure locale, Av Lukusa, n°111-112, croisement des avenues TSF et Lukusa, dans l'enceinte du Secrétariat Général au Développement Rural, (en face de la direction générale de l'ORGAMAN), Kinshasa-RDC
Tel. (243) 979775848 Email : projetpriserdc@gmail.com; projetpriserdc@prise-rdc.com.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 08 avril 2024 à 11h00 (heure locale de Kinshasa) et porter expressément la mention : «N° 002/PRISE 2/UEP/CN/SC/PM/2024 : Recrutement Délégués à Pied d'œuvres « DPO » pour le contrôle et le suivi des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques.

Coordination Nationale du PRISE

À l'attention : Mr le Coordonnateur National

Adresse : Av Lukusa, n°111-112, croisement des avenues TSF et Lukusa,
dans l'enceinte du secrétariat Général au Développement Rural,
(en face de la direction générale de l'ORGAMAN),
Kinshasa-RDC

Tel : (+243) 979775848

Email : projetpriserdc@gmail.com; projetpriserdc@prise-rdc.com

DEO NSUNZU KABUAKATANDA

Coordonnateur National





MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Projet "PRISE"
PROJET P-CD-E00-006



AFRICA DEVELOPMENT
BANK GROUP

Projet de Renforcement des Infrastructures Socio Economiques
dans la Région du Centre de la RDC

Projet "PRISE II"

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES DPO POUR
LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DES ECOLES, CENTRES DE SANTE, PLACES A VIVRE ET
AMANAGEMENT DES LATRINES PUBLIQUES POOL EST BASE A
MBUJI MAYI**

Mars 2024

2.

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DES DPO POUR LE CONTRÔLE ET
LE SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES, CENTRES DE SANTE,
PLACES A VIVRE ET AMANAGEMENT DES LATRINES PUBLIQUES**

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques dans la Région du Centre Phase II.

La deuxième phase du Projet de Renforcement des Infrastructures Socio-économiques (PRISE) dans la Région du Centre est conforme au PNEHA 2030 et vise l'amélioration des conditions socio-économiques et sanitaires ainsi que la résilience des populations congolaises. Spécifiquement, il vise à : (i) améliorer le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales des provinces ciblées ; (ii) améliorer les taux de scolarisation et d'accès aux soins de santé des populations ; et iii) renforcer la capacité des différents acteurs du secteur. Les bénéficiaires directs des résultats du projet sont les populations rurales estimées à 870.908 personnes réparties dans 10 provinces de la RDC. D'un coût total de 55,77 millions d'UC dont 50 millions financé par un prêt FAD et 5,77 millions par la contrepartie du gouvernement. Le projet sera exécuté sur une période de 5 ans. 2. Le PRISE.II finance les infrastructures d'AEP, d'éducation et de santé en milieu rural. Il a été identifié à partir du programme national d'alimentation en eau potable et d'assainissement en milieu rural élaboré sur financement du FAD dans le cadre du Projet Eau et Assainissement en milieu Semi-Urbain (PEASU) et dont PRISE.I constitue le début de mise en œuvre. Les bons résultats enregistrés dans 5 provinces pendant la première phase (construction de 60 écoles, 60 centres de santé, 504 latrines et 60 AEP) ont poussé le gouvernement à élaborer un programme d'équipement dans 26 provinces de la RDC avec des infrastructures similaires. Il va améliorer les indicateurs généraux de santé dans le pays à travers un accès durable à l'eau et à l'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène par la construction des 22 AEP, 41 écoles, 40 centres de santé et 88 latrines, contribuant ainsi à l'amélioration de la résilience des populations face au changement climatique. 3 Evaluation des besoins. Selon l'indice de Développement Humain (IDH), la RDC figure parmi les pays classés au dernier rang. Sur une population rurale de 49 millions de personnes dont 52 % de femmes, 34 millions (69%) n'ont pas accès à l'eau potable et 47 millions (96%) à l'assainissement. Seuls 3 enfants sur 10 ont accès à l'eau potable et moins de 1 sur 10 à l'assainissement. En outre, la gouvernance et la gestion du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est complexe avec des attributions réparties entre plusieurs ministères. Cette situation compromet la survie et le développement des populations, particulièrement les enfants. En effet, le manque d'accès à l'eau potable et le manque d'assainissement et d'hygiène sont à la base de nombreuses maladies d'origine hydrique conduisant à la malnutrition chronique dont souffre 43% des enfants et affectant ainsi leur développement. L'amélioration de l'accès durable à l'eau et l'assainissement et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène demeurent une priorité pour soutenir et stimuler le développement économique local et national. Elle contribuera à lutter contre les pandémies comme le COVID dont la stratégie de lutte est basée sur des principes élémentaires d'hygiène comme le lavage des mains. 4. Valeur ajoutée pour la Banque. La Banque a déjà initié dans le

pays plusieurs projets dans le secteur de l'eau et de l'assainissement aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Elle est pour le moment le seul partenaire de la RDC avec des interventions de grande envergure en milieu rural ce qui lui confèrent un avantage comparatif certain. 5. Gestion des connaissances. Un système de suivi-évaluation a été mis en place dans le cadre de la première phase du PRISE. Mais il s'est avéré insuffisant. Un système de suivi évaluation sera également mis en place au sein du Ministère du Développement Rural qui permettra d'alimenter la base de données géo référencées des ouvrages d'eau et d'assainissement. Les enseignements tirés du projet serviront à améliorer la gestion des projets intégrant les volets eau assainissement, santé et éducation.

Ainsi donc, l'objectif du PRISE II est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations congolaises par un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi qu'à renforcer le capital humain par un meilleur accès à la santé et à l'éducation.

II. OBJET DE LA MISSION

Sous la supervision des Chefs de Pool du Projet PRISE II, la mission principale du Consultant est d'assurer la surveillance et le contrôle des travaux de réhabilitation des écoles, centres de santé, places à vivre et aménagement des latrines publiques ainsi que la fourniture des mobiliers scolaires dans les territoires des provinces du Maniema, du Sankuru, Kasai-Oriental, de Lomami, du Haut-Lomami, Kasai Central, du Kasai, du Kwilu, du Kwango et du MayiNdombe et d'assister les pools du Projet PRISE II dans la gestion de ces contrats de travaux.

III. MISSIONS DU CONSULTANT

A ce titre, les prestations attendues du Consultant dans le cadre de cette mission comprennent les tâches essentielles suivantes :

1. Vérifier le respect de toutes les obligations administratives contractuelles de l'Entrepreneur, en particulier en ce qui concerne le respect de la législation et de la réglementation, les assurances, les garanties, la fourniture des cautions, la fourniture des plannings et programmes, des plans d'exécution, des PGES et du reste de la documentation, la tenue des cahiers des chantiers, les délais de dépôt des réclamations, le remise des rapports mensuels de mise en œuvre du PGES, etc ;
2. Organiser et participer aux relevés contradictoires des travaux prévus au démarrage du contrat et à l'avancement des travaux, actualiser les quantitatifs et proposer des amendements éventuels;
3. Examiner les programmes, études (y compris les notes de calcul), projets et planning d'exécution remis par l'Entrepreneur et conseiller la Cellule d'Exécution du Projet à travers les Antennes provinciales sur les décisions à prendre;
4. Contrôler l'organisation ainsi que les moyens de l'Entreprise en vue de l'avancement normal des travaux dans le cadre de l'application des programmes et planning arrêtés ;
5. Établir des observations, propositions et préparation des décisions à prendre en fonction de la marche du chantier et des événements imprévus ;
6. Proposer et notifier les ordres de service après leur signature par le Coordinateur National et contrôler leur exécution sur terrain avec l'appui de la Cellule d'Exécution du Projet;

7. Examiner les réclamations de l'Entrepreneur et proposer les solutions adéquates à la Cellule d'exécution du Projet;
8. Analyser toutes les pièces émanant de l'Entreprise assorties des propositions et recommandations nécessaires à la décision éventuelles;
9. Faire des comptes rendus de la marche du chantier et des difficultés rencontrées avec des propositions des solutions,
10. tenir un registre de suivi des changements et du chantier avec un système d'alerte en cas de contre-performance;
11. Organiser et tenir les réunions de chantier et rédiger les procès-verbaux y relatifs ou rapports des missions des visites ;
12. Relever et analyser tout événement particulier et spécial et conseiller la Cellule d'Exécution du Projet en conséquence;
13. Approuver les plans Assurance qualité de l'Entreprise;
14. Certifier les attachements contradictoires pour les décomptes de l'entreprise ;
15. Vérifier les notes de calcul et les plans spécifiques présentés par l'Entrepreneur;
16. Vérifier la conformité des prescriptions techniques aux normes et plans des situations;
17. Vérifier la conformité des matériaux suivant les spécifications techniques et procéder à leur réception;
18. Vérifier les implantations et le piquetage de tous les éléments de construction des ouvrages et des leviers topographiques si nécessaire;
19. Contrôler les installations de chantier et la mise en place des moyens humains et matériels prévus dans l'offre et son état ;
20. Assurer un suivi permanent et quotidien du chantier et traiter tous les cas de litiges rencontrés avec de la Cellule d'Exécution du Projet si nécessaire ;
21. Vérifier le respect des dispositions contractuelles en matière d'organisation de chantier;
22. Contrôler l'origine, la qualité et la mise en œuvre des matériaux et fournitures en conformité avec les prescriptions du marché ;
23. Contrôler les prélèvements et les essais effectués par ou pour le compte de l'Entrepreneur, exploitations des résultats en vue de dégager les conclusions et les décisions ;
24. Contrôler la conformité des ouvrages aux plans et aux spécifications du marché et aux règles de l'art ; ces contrôles seront réalisés par échantillonnages, tests, inventaires et contrôles d'avancements permanents et par réception et approbation des matériaux, leur mise en œuvre ainsi que leur provenance, leur qualité et leur conformité aux conditions exigées par les spécifications du Marché de Travaux ;
25. Vérifier la prise en compte des mesures d'atténuation des impacts environnementaux et sociaux dans la réalisation des travaux ; et



26. Contrôler la remise en état des lieux après achèvement des travaux ;
27. Vérifier pour approbation des plans de recollement ;
28. Le Consultant préparera, organisera et participera avec l'Unité d'Exécution du Projet et ces Antennes provinciales ainsi que les bénéficiaires aux réceptions, techniques, provisoires et définitives dans les conditions prévues dans chaque marché de travaux ;
29. Vérifier et contrôle les mobiliers scolaires ainsi que les équipements avec médicaments essentiels pour réception.

IV. PROFIL DU CONSULTANT

le Consultant doit avoir une formation universitaire d'au moins BAC+5 : Ingénieur BTP / Génie Civil / Construction ou Architecte ayant au moins 5 ans d'expérience dans le contrôle et le suivi des travaux de construction des missions similaires, justifier d'une expérience des projets d'infrastructures financés par les bailleurs des fonds (BAD, Banque Mondiale, Union Européenne, CTB), justifier d'une formation en contrôle des travaux ou passation des marchés des travaux, avoir une expérience des travaux d'infrastructures en milieu rural, n'avoir pas participer aux études du PRISE II ni être fonctionnaire du service bénéficiaire des écoles, centres de santé, places à vivre ou latrines publiques en cours, avoir une bonne maîtrise de l'informatique et de l'utilisation des logiciels plus usuels (Word, Excel, Autocad, etc...), justifier d'une bonne maîtrise de la langue française (écrite et parlée),.

V. DUREE DE LA MISSION

Le Consultant Architecte ou Ingénieur des constructions est recruté pour une durée de treize (13) mois.



VI. ANNEXES : SITE D'INTERVENTION DES DPO

A. EX-PROVINCE DU KASAI-ORIENTAL

SITE 01: BASE DPO MBUJIMAYI

Lot 1 :

- Réhabilitation de l'EP CIKELENGE A BADIBANGA, construction du centre de santé BADIBANGA, aménagement des 02 latrines publiques à l'EP DIBONDO A MPANDA et la fourniture des mobiliers scolaires dans la cité de Mpanda Kakangayi/Badibanga, Territoire de Kabeya Kamwanga.

Lot 2 :

- Construction de 1 centre de santé MUPOMPA, aménagement de 02 latrines publiques à l'EP LUBANDA/MUPOMPA ainsi que la construction du Marché dans la cité de Mupompa

Lot 03 :

- Réhabilitation de l'EP MALUNDU à MULOWAYI , construction du Centre Santé de MULOWAYI , aménagement des 02 latrines publiques à l'EP LONJI MUTATSHI ainsi que la construction d'un marché de MULOWAYI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MALUNDU dans la cité de MULOWAYI Territoire de Kabeya Kamwanga.

Lot 04 :

- Réhabilitation de l'EP NSHINDIKIJA, construction du centre de santé Mulowayi, aménagement des 03 latrines publiques ainsi que la construction de marché Mulowayi et la fourniture des mobiliers scolaires l'EP NSHINDIKIJA dans la cité de Bena Kabimba, Territoire de Tshilenge.

Lot 05

- Réhabilitation de l'EP KAMBALA, construction du centre de santé MABIKA NKATA, aménagement des 03 latrines publiques ainsi que la construction du marché de Bena Kazadi et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP KAMBALA dans la cité de Bena Kazadi, Territoire de Kabeya Kamwanga.

Lot 06

- Réhabilitation de l'EP CIAICIACIA, construction du centre de santé CIAICIACIA, aménagement de 02 latrines publiques à l'EP BASANGA ainsi que la construction du marché de CIACIACIA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP CIACIACIA dans la cité de CIACIACIA, Territoire de Kabeya Kamwanga

Lot 07

- Réhabilitation de l'INSTITUT DIKOMBO, aménagement de 02 latrines publiques à l'EP BASANGA dans la cité Dikundi, Territoire de Kabeya Kamwanga.



SITE 02: BASE DPO KABINDA

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP BAKANKALA DE PENGYE, construction du Centre Santé de PENGYE , aménagement des 02 latrines publiques à l'EP LONJI MUTATSHI ainsi que la construction du marché de l'HINTERLAND DE KABINDA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MALUNDU dans la cité de PENGYE ET HINTERLAND DE KABINDA, Territoire de Kabinda.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP KANYIKI DE KANYIKI MUTEMBUE , construction du centre de santé KANYIKI MUTEMBUE , aménagement des 02 latrines publiques à L'EP TUIBAKAYI DE KABUELA MUENA NGOY ainsi que la construction de marché KANYIKI MUTEMBUE et la fourniture des mobiliers scolaires à l' EP KANYIKI DE KANYIKI MUTEMBUE dans la cité de KANYIKI MUTEMBUE, Territoire de Luilu.

LOT 3

- Réhabilitation de l'E.P MULUMBA DE BAKWA MULUMBA, construction du centre de santé MULUMBA DE BAKWA MULUMBA, aménagement des 03 latrines publiques à l'EP MUSAU DAYA ainsi que la construction du marché de BAKWA MULUMBA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'E.P MULUMBA DE BAKWA MULUMBA dans le site de TSHILEU/BAKWA MULUMBA, Territoire de Ngandajika.

LOT 4

- Réhabilitation de l'EP KABONDOYI, construction du centre de santé de KABALA II/ KALAMBAYI, aménagement de 02 latrines publiques à l'EP MUSUNGUYI ainsi que la construction du marché de KALAMBAYI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP KABONDOYI dans la cité de KATOMBE/KALAMBAYI, Territoire de Ngandajika .

LOT 5

- Réhabilitation de l' EP MULEMAYI , construction du centre de santé de MULEMAY, aménagement de 02 latrines publiques à l' EP BALAA NGOIE ainsi que la construction du marché de MULEMAYI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MULEMAYI , Centre MULEMAYI, Territoire de Kabinda.

SITE 03 :BASE DPO KAMINA/HAUT LOMAMI

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP MUNGU de Kaniama, construction du Centre Santé de KALUNDUE, la construction du marché de KANIAMA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MUNGU dans le site de KANIAMA, Territoire de Kaniama, Province de Haut-Lomami

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP KITOKEJI de MUADI KAYEMBE, la construction du Centre Santé de MUADI KAYEMBE II, la construction du marché de MUADI KAYEMBE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP KITOKEJI dans le site de MWADI KAYEMBE, Territoire de Kaniama, Province de Haut-Lomami.

LOT 3



- Réhabilitation de l'EP I DIBWE DE KABONGO , construction du centre de santé LUBIAYI DE KABONGO; , la construction du marché de KABONGO/KIME et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP I DIBWE DE KABONGO dans le site de KABONGO, Territoire de Kaniama, Province de Haut-Lomami.

SITE 04: BASE DPO LODJA/SANKURU:

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP ONALUA/EWANGO, construction du Centre Santé BAKWA MBUMBA, la construction du marché à WEMBONYAMA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP ONALUA/EWANGO dans le site de WEMBONYAMA ET ONALUA, Territoire de Katako Kombe, Province du Sankuru.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP. J.J. OMBA, la construction du Centre Santé de LOWE, la construction du marché de BAKWA MBUMBA 60 KM et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP J.J. OMBA dans le site de BAKWA MBUMBA 60 KM, Territoire de Lusambo, Province du Sankuru.

LOT 3

- Réhabilitation de l'EP MUKUMARI, construction du centre de santé MUKUMARI , la construction du marché à MUKUMARI et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MUKUMARI dans le site de MUKUMARI, Territoire de Lomela, Province du Lomela.

SITE 05 :BASE DPO KIBOMBO/MANIEMA

LOT 1

- Réhabilitation de l'EP DIFUMA, construction du Centre Santé de DIFUMA, la construction du marché à DIFUMA II et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP DIFUMA dans le site de DIFUMA II, Territoire de Kibombo, Province de Maniema.

LOT 2

- Réhabilitation de l'EP MANONO, la construction du Centre Santé de LOWE, la construction du marché à LOWE et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP MANONO dans le site de LOWE, Territoire de Kibombo, Province de Maniema.

LOT 3

- Réhabilitation de l'EP LUBAO II de TUNDA, construction du centre de santé WENGA DE TUNDA, la construction du marché à TUNDA et la fourniture des mobiliers scolaires à l'EP LUBAO II dans le site de TUNDA, Territoire de Kibombo, Province de Maniema.

La Coordination de l'UEP PRISE II informera les condidtas retenus des sites de leur affectation lors des échanges avant la signature des protocoles d'accord.



Sis 1211, Avenue Lieutenant Colonel LUKUSA au croisement de l'avenue TSF, en face de la Direction Générale de l'Orgaman, (Ex La voix du Zaïre), Commune de la Gombe

Tél. : +243 979775848/ E-mail :

projetpriserdc@gmail.com/ projetpriserdc@pri

ANNEXES II

Critères d'évaluation des candidatures sont les suivants :

N°	Critères	Pondération
(i)	Qualifications à caractères générales	10 points
(ii)	Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	40 points
(iii)	Expérience en matière de conduite des travaux relatifs à la mission à effectuer	50 points
	PONDERATIONN TOTALE	100 points



Sis 1211, Avenue Lieutenant Colonel LUKUSA au croisement de l'avenue TSF, en face de la Direction Générale de l'Orgaman, (Ex La voix du Zaïre), Commune de la Gombe

Tél. : +243 979775848/ E-mail :

projetpriserdc@gmail.com/projetpriserdc@pri